PROGRAMME DE FORMATION, PRÉSENTIEL

Mettre en place l'entretien annuel

Un rôle clé du management opérationnel

Public visé et prérequis

- Cette formation s'adresse aux responsables en position d'encadrement ayant à mener un entretien annuel.
- Aucun prérequis.

Objectifs de la formation

- Identifier les enjeux réels de l'entretien annuel.
- Conduire des entretiens annuels avec efficacité et professionnalisme.
- Partager la vision stratégique pour mieux accompagner les projets communs.

Contenus de la formation

- Comprendre les enjeux des entretiens individuels pour l'entreprise et pour le salarié.
- Préparer l'entretien avec son collaborateur.
- Mener un entretien bienveillant et productif (notion de qualité de vie au travail).
- Fixer des objectifs stimulants pour le collaborateur et porteurs de sens pour la stratégie de l'entreprise.
- Distinguer l'entretien annuel de l'entretien de parcours professionnel.

Compétences et capacités professionnelles visées

- Disposer d'un cadre structuré pour déployer les entretiens annuels.
- Améliorer son efficacité managériale et la cohésion avec les enjeux stratégiques de l'organisation.

Moyens et modalités pédagogiques

- Le formateur s'appuie sur une présentation PowerPoint animée de vidéos et d'illustrations. Il remet de la documentation papier au fil du déroulé pédagogique.
- La formation mêle théorie et pratique : échanges, quizz, apports concrets illustrés par le formateur, vidéos et mises en situation.
- Proposition d'outils simples de mise en œuvre, de suivi et de pilotage des entretiens annuels.

Évaluation et sanction de la formation

- Un quizz ludique est proposé en amont de la formation pour mettre les participants dans le contexte. Le formateur vérifie en début de session la bonne compréhension des enjeux et valide les attentes des participants.
- Des évaluations des acquis sont proposées à la fin de chaque journée, et des expérimentations sont à mettre en œuvre par les stagiaires entre chaque session.
- En fin de formation, le formateur s'assure d'avoir répondu aux attentes formalisées par les stagiaires.
- Un support d'évaluation à chaud est remis à la fin de la formation. Il porte sur le contenu pédagogique et sur les apports méthodologiques.
- Un support d'évaluation à froid est envoyé aux stagiaires à 6 mois.

Qualité du formateur

- Julie SAINSON CUQ, dirigeante de JSC CONSEILS.

- Consultante en management des ressources humaines et des organisations, coache certifiée RNCP 7.
- 20 années au sein d'un grand groupe de recrutement en qualité de directrice d'agences, dont 13 ans en management d'équipe de proximité chez Manpower France.

Durée et modalités d'organisation

- Formation de deux journées consécutives ou non (14 heures).
- Formation de groupe à partir de 3 personnes, ou en individuel.
- Un groupe de 8 stagiaires au maximum est souhaitable pour une meilleure personnalisation et interaction.
- Possibilité de réalisation de janvier à décembre, sauf août.
- Horaires : 9h à 12h30 et 14h à 17h30 (7 heures par jour).
- Lieu : dans les locaux de l'entreprise ou dans les locaux du cabinet JSC CONSEILS.

Modalités et délai d'accès

- Modalité : formation en présentiel.
- Inscription : par mail à contact@jscconseil.com ou par téléphone au 07.79.85.65.95.
- Délai d'accès : sous un mois après réception de votre demande.

Tarif et financement

- Tarif : 940 € HT par jour (hors frais de déjeuner et prise en charge des frais de déplacement et d'hébergement si la formation a lieu hors département).
- Financement : prise en charge totale ou partielle possible par votre OPCO, ou financement direct par l'entreprise.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

- Référente handicap : Julie Sainson-Cuq, dirigeante du cabinet.
- Les locaux du cabinet JSC CONSEILS sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.
- Des adaptations sont possibles selon les besoins que vous nous signalez lors de nos échanges, avant la formation.

Suivi de l'action

- Feuille de présence signée par l'ensemble des stagiaires inscrits et par le formateur, par demi-journée de formation.
- La formation est sanctionnée par un certificat de réalisation. Elle ne délivre ni diplôme ni titre professionnel.

Retour d'expérience et résultats

Dans le cadre de notre démarche qualité et de la certification Qualiopi, nous mesurons la satisfaction des stagiaires à l'issue de chaque formation.

Dernière session évaluée : juillet à octobre 2025, 5 stagiaires.

Taux de satisfaction : 100 %.

Méthode de calcul : le taux de satisfaction est la part des réponses 3 ou 4 (échelle de 1 à 4) parmi les réponses données au questionnaire de fin de formation. Les sessions sont rattachées à l'exercice du 1er juillet au 30 juin.

Ce que les stagiaires ont le plus apprécié :

- Les échanges sur des situations concrètes de l'entreprise.
- Les discussions constructives.